

## Informations de base

**2006/0103(CNS)**

CNS - Procédure de consultation  
Décision

Industrie maritime et gens de mer: ratification par les États membres de la Convention du travail maritime consolidée de l'Organisation internationale du travail OIT du 23 février 2006, Genève

**Subject**

3.15.08 Entreprises de pêche, marins pêcheurs, conditions de travail  
4.10.10 Protection social, sécurité sociale

Procédure terminée